

gique, d'Italie, d'Espagne, des autres contrées de l'Europe et même des régions éloignées de l'Amérique, et le nom de l'Immaculée de Lourdes devint de plus en plus célèbre par tout l'univers. L'eau de la fontaine, portée dans toutes les parties du monde, rend la santé aux malades. L'univers catholique reconnaissant pour tant de bienfaits, y a élevé des monuments sacrés d'un travail merveilleux. Des étendards sans nombre, témoignages des bienfaits reçus, et qui ont été envoyés par les cités et les nations, forment au temple de la Vierge une parure admirable. Là, comme sur son trône, la Vierge Immaculée est honorée sans interruption : le jour par les prières, le chant religieux et d'autres cérémonies solennelles ; la nuit par ces processions sacrées dans lesquelles des foules presque infinies de pèlerins s'avancent à la lumière des cierges et des flambeaux et chantent les louanges de la Bienheureuse Vierge.

Ces pèlerinages ont réchauffé la foi refroidie de notre siècle, ont donné du courage pour professer la loi chrétienne et ont fait grandir d'une façon merveilleuse le culte de la Vierge Immaculée, comme tout le monde le connaît. Dans cette admirable profession de foi, le peuple chrétien a pour chefs les prêtres qui y amènent leurs peuples. Les évêques eux-mêmes visitent souvent le saint lieu, président aux pèlerinages et assistent aux fêtes les plus solennelles. Il n'est pas très rare de voir s'en approcher, comme d'humbles pèlerins, les princes de l'Eglise Romaine, revêtus de la pourpre. Les Pontifes Romains eux-mêmes, dans leur dévotion pour l'Immaculée de Lourdes, ont comblé le saint temple des dons les plus magnifiques. Pie IX l'a honoré en lui accordant des indulgences, le privilège d'une Archiconfrérie et le titre de Basilique mineure. Il a aussi voulu faire couronner solennellement, par son Nonce apostolique en France, la statue de la Mère de Dieu qu'on y vénère. Léon XIII à son tour l'a comblée d'innombrables bienfaits ; il a accordé des indulgences sous forme de Jubilé lors du vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, a encouragé les pèlerinages par son autorité et sa parole, et a fait faire en son nom la dédicace solennelle de l'Eglise à Rosaire. Il a mis le comble à ces bienfaits si grands, en daignant permettre, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, de célébrer par un Office et une Messe propres une fête solennelle sous le titre de l'Apparition de la B. V. Marie Immaculée.

---